

MIEUX VOUS

LOGER

C'EST NOTRE MISSION

The wall display consists of four posters, each featuring a portrait of a person and a timeline of their housing journey. The posters are arranged in a 2x2 grid.

- Top Left:** Features a group of people. Text includes: "J'ai fait une formation pour être accompagnateur. Depuis, je travaille en CSD. Grâce à cela, nous avons une proposition de logement social. Nous sommes ravis !" and "Sandrine et Assad, 20 et 48 ans, mariés, 2 enfants".
- Top Right:** Features a woman's portrait. Text includes: "C'est la première fois que je suis en logement social !" and "Rosalia, 36 ans, mariée, 3 enfants".
- Bottom Left:** Features a woman's portrait. Text includes: "Après avoir passé plus de 10 ans de logement social, les conditions à l'extérieur, je rêvais de pouvoir avoir mes trois enfants dans une maison en dur. J'ai pu me concentrer sur ma recherche d'emploi. Après plusieurs CSD, je me suis enfin de signer un CDI !" and "Linda, 42 ans, mariée, 3 enfants - Résident à Sury le Comtal".
- Bottom Right:** Features a man's portrait. Text includes: "Après avoir passé un certain temps à l'extérieur, j'ai voulu le confort et la stabilité pour mes filles et moi-même, je viens de signer un CDI !" and "L'accompagnement a été essentiel pour trouver un logement social !" and "Laurant, 43 ans, 3 enfants".



SOMMAIRE

RENCONTRE UTILITÉ SOCIALE – 8 JUIN 2017

Animation : Thierry Fouquet, *journaliste*

Grand Témoin : Christophe Robert, *Délégué général de la Fondation Abbé Pierre*

ÉDITO

P.4

PRÉSENTATION DU SONDAGE « LES FRANÇAIS ET LEUR LOGEMENT »

P.6

INTERVENANT :

- **Jean-Daniel Levy**, Directeur du département Politique et Opinion chez Harris Interactive

AU-DELÀ DU LOGEMENT : L'ENJEU SOCIAL ET SOCIÉTAL DES POLITIQUES DE L'HABITAT

P.10

TABLE RONDE EN PRÉSENCE DE :

- **Michel Bonetti**, Président du Comité d'orientation de la Fédération SOLIHA, sociologue
- **Pierre Dubois**, Membre du Comité d'orientation de la Fédération SOLIHA
- **Christophe Robert**, Délégué général de la Fondation Abbé Pierre

L'UTILITÉ SOCIALE, AU CŒUR DE L'IDENTITÉ DU MOUVEMENT SOLIHA

P.17

TABLE RONDE EN PRÉSENCE DE :

- **Delphine Agier**, Directrice SOLIHA Rhône et Grand Lyon
- **Catherine Calmet**, Vice-Présidente de la Fédération, Présidente de SOLIHA Méditerranée, juriste
- **Dominique Beltrame-Moncouet**, Présidente du Comité stratégique « accompagnement social » de la Fédération SOLIHA et Directrice de SOLIHA Haute-Garonne
- **José Gulino**, Président de SOLIHA Pas-de-Calais et de l'Union territoriale SOLIHA Hauts-de-France

DISCOURS DE CLÔTURE

P.31

EN PRÉSENCE DE :

- **Christophe Robert**, Délégué général de la Fondation Abbé Pierre
- **Xavier de Lannoy**, Président de la Fédération SOLIHA

ÉDITO

QUELLE UTILITÉ SOCIALE DES ASSOCIATIONS SOLIHA, POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'HABITAT DES PERSONNES ? 8 JUIN 2017

L'habitat constitue un enjeu de cohésion sociale majeur. C'est pourquoi les équipes SOLIHA ont pour priorité de trouver des solutions afin que chacun ait accès à un logement abordable ou puisse se maintenir dans un logement adapté à ses besoins, économe en énergie et compatible avec ses ressources.

Cette démarche exige **une attention particulière à la situation du ménage** - sa composition, son budget, sa santé, la scolarisation des enfants - mais aussi, plus largement, au cadre de vie, à l'accès aux équipements, aux transports et à l'emploi. C'est en cela que nous parlons de **l'utilité sociale des associations SOLIHA**, comme acteur de l'économie sociale et solidaire. Nous contribuons par nos actions à une diminution de coûts sociétaux sur la santé, l'emploi, l'éducation, etc. Et **nous sommes convaincus, à ce titre, que tout investissement public dans l'habitat au service des personnes fragilisées, est à terme créateur de richesse pour la collectivité toute entière.**

Pour mieux connaître les attentes de nos concitoyens, **SOLIHA a commandé un sondage « Les Français et le logement »** à l'institut Harris Interactive. Les résultats de ce sondage ont été l'occasion de réunir un panel d'experts pour qualifier **la plus-value sociale des associations SOLIHA**. Ainsi, le 8 Juin 2017, la Fédération SOLIHA a invité ses membres et ses principaux partenaires à venir débattre de la question **« Quelle utilité sociale des associations SOLIHA, pour améliorer les conditions d'habitat des personnes ? »**.

Les interventions et échanges de cette rencontre nationale sont réunis dans le présent document.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.



Animation : Thierry Fouquet, *journaliste*

Grand Témoin : Christophe Robert, *Délégué général de la Fondation Abbé Pierre*





PRÉSENTATION DU SONDAGE « LES FRANÇAIS ET LEUR LOGEMENT »

INTERVENANT :

- **Jean-Daniel Levy**, Directeur du département Politique et Opinion chez Harris Interactive

Thierry Fouquet, journaliste

Cet après-midi est consacré à l'utilité de SOLIHA. Un consultant anglais que j'aime beaucoup s'interrogeait : « À votre avis qu'est-ce qui fait aujourd'hui les leaders ? ». Pourquoi certains individus, organisations ou entreprises se retrouvent un peu avant les autres ? Ce ne sont pas ceux qui se préoccupent du « comment », du « quoi », mais ceux qui posent toujours le « pourquoi » avant toutes les choses. L'idée est de revenir à ce « pourquoi », à quoi vous servez ? Quelle est votre utilité au monde ? Et, c'est vrai qu'on oublie parfois de répondre à ces questions fondamentales.

Vous vous êtes justement posés la question du « pourquoi » en allant à la rencontre des Français comme vous le faites tous les jours, mais d'une manière un peu plus distanciée, en confiant à des spécialistes le questionnement des Français sur cette problématique du logement à travers la réalisation d'un sondage. Nous en tirerons les conséquences pour la stratégie du Mouvement à travers les témoignages de Michel Bonetti et de Pierre Dubois qui sont deux membres du Comité d'orientation de SOLIHA. Puis, nous irons

poser la question à ceux qui sont aux commandes de SOLIHA sur le terrain, tous les jours, et qui viendront partager leurs convictions sur l'utilité sociale du Mouvement.

Pour commencer, merci d'accueillir Jean-Daniel Levy qui est Directeur du département Politique et Opinion chez Harris Interactive. Il a la difficile mission de tirer de façon synthétique des enseignements de ce sondage.

Jean-Daniel Levy, Directeur du département Politique et Opinion chez Harris Interactive

Je voulais commencer par quelques aspects de présentation de la manière dont on a pu être amenés à travailler. C'est une enquête très récente qui a été réalisée du 16 au 18 mai dernier auprès d'un échantillon représentatif de la population française, dans sa diversité, avec 1019 personnes interrogées¹. Nous avons dans notre échantillon, en proportion, autant d'hommes et de femmes qu'il y a dans la société française, autant de jeunes que de personnes âgées, autant de personnes qui habitent en zone rurale que de personnes qui habitent dans un territoire urbain et évidemment autant de locataires que de propriétaires. Nous avons voulu, comme nous le faisons dans de nombreuses enquêtes, reproduire en petit la société française sur les bases de données statistiques fiables.

Nous avons souhaité commencer par une question complètement ouverte, en ne partant pas du présupposé du sondeur et en demandant à nos 1019 Français : « Lorsque vous pensez à votre logement, quels sont tous les mots, toutes les impressions qui vous viennent à l'esprit ? ». Parler aujourd'hui de son logement, c'est parler d'une dimension de confort, d'une dimension agréable, du côté chaleureux de la tranquillité, du bien-être mais également de dimensions relatives à l'isolation, au loyer, à la taille ou encore aux impôts.

Ce qui est intéressant, c'est qu'on a au départ une consonance plutôt positive, appréciable : le confort, le plaisir que l'on peut avoir dans le cadre de son logement. Mais ce qui nous a frappés c'est qu'il y a également des thèmes que vous pouvez prendre à bras le corps et qui ressortent spontanément de la part des individus lorsqu'on les interroge. On peut voir que ce que SOLIHA met en avant est également restitué de la part des individus qui ne savaient pourtant pas lorsqu'ils étaient amenés à répondre que nous travaillions pour vous.

Nous avons ensuite interrogé les Français sur les difficultés qu'ils rencontrent dans leur logement. Le budget consacré aux charges (eau, électricité) est un problème important pour 78% de la population interrogée, devant le budget mensuel consacré soit au remboursement du prêt soit au loyer, l'état général du logement et la température. Deux autres points apparaissent de manière un peu moins nette : la taille et les problèmes d'humidité et/ou de moisissure.

Des différences apparaissent selon le statut d'occupation du logement (locataire, propriétaire), la zone géographique d'implantation (zone tendue ou non) mais on constate une forme de cohérence au sein de l'échantillon.

La troisième question posée à notre échantillon concerne les points sur lesquels on pense qu'il est nécessaire d'effectuer un certain nombre de développement ou priorisation. L'amélioration de l'isolation thermique, c'est-à-dire mieux pouvoir vous chauffer et à moindre coût, arrive en tête des réponses. Cela constitue une vraie nouveauté, une vraie innovation des représentations et aspirations de la part des Français. Cette problématique était relativement peu évoquée jusqu'à présent et son appropriation par les Français peut s'expliquer par la tension sur le prix de l'énergie qui rejaillit aujourd'hui autour d'une **double dimension : à la fois de citoyen et de consommateur.**

Citoyenne parce les Français s'interrogent sur les déperditions d'énergie d'une manière générale et consommateur parce que cela pèse sur leur porte-monnaie. La dimension énergétique apparaît prioritaire devant l'amélioration de la sécurité d'accès à son logement, l'amélioration de l'isolation sonore, la rénovation des équipements sanitaires, le fait de faire en sorte que son logement soit moins dangereux pour la santé, la réalisation de travaux d'adaptation pour pouvoir utiliser sans difficultés le logement si on est confronté à une perte d'autonomie ou de handicap et enfin la réalisation de « gros travaux ».

On nous dit souvent : « Est-ce que les personnes âgées ou celles qui sont potentiellement en situation de handicap vont plus que les autres nous parler de la dimension réalisation de travaux d'adaptation ? » La réponse est « oui, mais pas tant que ça ». On se trouve dans une société où on a du mal à se projeter dans l'étape d'après. Il est difficile de se dire qu'on peut soi-même être d'une manière ou d'une autre confronté à une situation de moindre autonomie ou d'un plus fort handicap, et donc une difficulté à prendre à bras le corps ce qui pour certains pourrait être absolument inéluctable.

La question suivante s'intéresse au souhait d'être accompagné gratuitement par un expert associatif sur différents aspects liés au logement.

« Le budget consacré aux charges (eau, électricité) est un problème important pour 78% de la population interrogée »

¹ Cf résultats du sondage lien accessible sur le site : www.soliha.fr/nos-actualites/resultat-sondage-francais-logement/

Globalement, **un tiers de la population est prête à se faire accompagner par un expert associatif.** Cette disposition n'est pas encore complètement intégrée par les citoyens, ce qui explique ce regard un peu distant. La hiérarchie des réponses permet de mieux comprendre cette réaction.

On retrouve d'abord les dimensions budgétaires, immédiatement appropriables : le fait de réaliser des économies d'énergie grâce aux éco gestes (1/3 de la population) et de mettre en œuvre un programme de travaux en bénéficiant des aides financières disponibles. On va nous parler de manière un peu moins nette du fait d'entretenir le logement et de le maintenir en bon état sur le long terme, de participer à la préservation de l'environnement, de pouvoir accéder à ses droits liés au logement, de gérer son budget logement et enfin de gérer les relations avec le voisinage.

Le premier aspect montre la congruence de deux tensions positives qui peuvent exister chez les individus : le poids perçu des dépenses en matière d'énergie et la responsabilité. De plus en plus d'individus nous interrogent nous-mêmes, institut de sondage, en nous disant « on ne sait pas toujours comment faire pour avoir un comportement vertueux ». Nous sommes nous-mêmes parfois interpellés par nos enfants et dans ce contexte on aimerait savoir leur répondre. D'une manière générale, les jeunes sont un peu plus enclins à dire « oui, nous sommes prêts à nous faire accompagner de la part du tissu associatif ».

Question suivante : « *Quels sont les critères qui apparaissent comme étant prioritaires aux yeux des personnes interrogées dans le choix de leur logement ?* »

L'accès aux services (commerces, centres culturels, équipements médicaux) apparait prioritaire dans le choix du logement pour 85% de la population interrogée, devant l'image du quartier ou de la commune (81%), la qualité de l'air (79%), les espaces verts (79%), la proximité avec le lieu de travail (question posée aux actifs occupés - 76 %), l'accès aux grands axes de transports (70%) et de manière plus marginale la proximité avec d'autres membres de sa famille, la qualité des écoles (qui ressort beaucoup plus fortement chez les personnes ayant des enfants). Là aussi, en fonction de la taille de la commune et du type d'activité, nous observons des réponses différentes mais une tendance se dessine : on n'habite pas qu'un logement dans un cocon coupé du reste du monde. On n'habite pas que dans un lieu clos qui ne va pas s'ouvrir vers l'extérieur. Choisir son logement, c'est également le définir en fonction de la zone géographique : pour les commerces, les centres culturels et les équipements médicaux mais également pour l'image du quartier ou de la commune. On remarque une part immatérielle et de valorisation du lieu au sein duquel on habite, qui permet également de se définir. Il ne faut donc pas séparer la situation personnelle d'un environnement collectif au sein duquel on pourrait être amené à évoluer.

La question suivante portait sur la mixité sociale.

On présente parfois les Français comme étant rabougris, refermés sur eux-mêmes, difficiles à l'égard de la communication vers l'extérieur ou dans une volonté de repli. Et pourtant, lorsqu'on les interroge, forcément de manière un peu manichéenne, sur le caractère positif ou négatif d'habiter un endroit où coexistent des personnes issues de milieux sociaux différents, la réponse est positive de manière nette. **70% des personnes interrogées considèrent qu'il n'est pas sain d'avoir des zones géographiques spécifiques pour une catégorie de population et d'autres zones pour d'autres catégories de population.** Cette appréciation traverse de manière nette l'ensemble de la population et s'affirme encore plus fortement chez les jeunes et les femmes.

Si on poursuit dans cette forme de regard un peu dichotomique, est-ce qu'on pense que dans l'idéal il faudrait que tout le monde puisse avoir un logement quelle que soit sa situation sociale, ou est-ce qu'il faudrait que certaines personnes qui n'ont pas la capacité de vivre dans un logement soient hébergées dans des lieux spécialisés ? On retrouve la même proportion de **70%, qui considèrent que chacun doit pouvoir avoir la possibilité de vivre dans son propre logement.**

On a continué sur ces questions de « séparation », cette fois autour du logement des personnes âgées. « *Faut-il tout faire pour leur permettre de continuer à vivre chez elles ?* ». La réponse est oui pour 61% de la population et la proportion est encore plus importante pour les 50 ans et plus, qui restent profondément attachés à l'idée d'avoir leur logement et leur espace.

« *Doivent-elles continuer à vivre chez elles tant que cela est possible avant de s'installer par la suite dans les établissements spécialisés ?* ». La réponse est « oui » pour un tiers de la population. « *Est-il préférable que les personnes âgées vivent dans des établissements spécialisés ?* ». La proportion de oui est très marginale.

La question suivante évoque les dispositifs d'intermédiation locative : le fait de loger des personnes de conditions modestes dans des logements privés via des associations. Les propriétaires s'engagent à proposer un loyer modéré en contrepartie d'avantages fiscaux et de garanties contre les risques d'impayés ou de dégradations. Que nous disent les propriétaires bailleurs quand on les interroge sur ces dispositifs qu'ils ne connaissent pas forcément précisément au départ ? Plus d'une personne sur deux serait prête personnellement, avec certitude ou avec une probabilité forte, à envisager de proposer un logement à une association dans ces conditions afin d'accueillir des personnes de conditions modestes.

« Choisir son logement, c'est également le définir en fonction de la zone géographique »

On le sait, les 52% de ceux qui répondent dans le cadre d'une enquête ne vont pas passer à l'acte demain. Mais le sondage montre la disposition d'esprit des bailleurs face à des mesures qui ne sont pas encore très connues et pour lesquelles ils n'ont pas tous été sollicités. Les personnes interrogées n'adoptent pas un front du refus absolu majoritaire en se disant que cela pourrait leur entraîner des ennuis, des difficultés sur l'entretien des logements, ou les conditions de garantie sur le paiement du loyer. Une personne sur deux est susceptible, dans le cadre de cette enquête, une fois sollicitée et une fois le niveau d'information accru, de passer à l'acte et de pouvoir ouvrir son logement à ces catégories de populations.

Les deux dernières questions concernant les aspects de solidarités vus à travers deux prismes.

En premier lieu, serait-on prêt à partager un projet de construction ou de rénovation d'un immeuble ou d'une maison avec d'autres personnes (l'habitat participatif) ? Un tiers de la population répond « oui » aujourd'hui et c'est encore plus vrai de la part des jeunes. Un petit tiers est également intéressé par le partage d'un logement avec un locataire ayant un âge très éloigné du sien. C'est moins vrai entre personnes âgées. Celles-ci, notamment les personnes âgées de 65 ans, se considèrent comme pas si âgées que ça, n'éprouvent pas forcément le désir de partager leur logement avec d'autres personnes âgées. Les liens intergénérationnels apparaissent ainsi comme plus forts et plus nets que des liens intergénérationnels.

En second lieu, il est question de solidarité, dans un moment où on s'interroge aujourd'hui en France sur la place de l'autre, la place des migrants et l'accueil que l'on peut leur prodiguer. Lorsque l'on pose la question à cet échantillon de Français, nous avons 4 personnes sur 10 qui se disent prêtes à donner de leur temps pour aider des migrants à s'intégrer dans leur commune. Une même proportion déclare qu'elle pourrait être bénévole dans une association d'aide aux migrants ou dans une moindre mesure de faire un don à une association. De manière beaucoup plus marginale, une personne sur dix se dit prête à accueillir un ou plusieurs migrants à son propre domicile.

Voilà les principaux enseignements de cette enquête, très riche, qui nous montre bien comment les Français alternent entre citoyens et consommateurs quand on les interroge sur le logement. Cette contradiction est moins importante que ce qui est décrit dans les médias. Les citoyens sont plus enclins à agir que ce que l'on pouvait penser, du moment qu'ils sont sollicités, que ce soit à travers la location de logements aux populations en difficulté ou pour des initiatives d'entraide et de soutien.

Thierry Fouquet

Je souhaitais rebondir sur les mots que vous avez utilisés sur cette autre image de la France et des Français qui ressort dans l'enquête. Nous sortons d'une période particulière d'élections où les commentateurs ont plutôt mis en exergue une France fracturée, qui se fait face idéologiquement, avec des divisions sociologiques très fortes. Comment comparez-vous les deux situations : cette situation médiatique où l'on met plutôt en exergue la différence, l'opposition et les résultats du sondage, notamment sur la mixité sociale où l'on retrouve un discours que l'on n'a pas l'habitude d'entendre : 70% de Français qui considèrent que c'est essentiel de bien vivre ensemble.

Jean-Daniel Levy

Il y a des fractures qui existent et se sont traduites électoralement. Mais vous avez raison de revenir sur ce chiffre de 70%. On dit souvent que les Français ont du mal avec la mixité sociale, qu'ils ont tendance, comme dans d'autres pays, à se séparer en communautés qui ne se parleraient pas les unes les autres, qui n'aspireraient pas à vivre les unes à côté des autres. Pour autant, quand on demande « dans l'idéal », on peut voir que cette dimension de vivre ensemble et ces processus de solidarités existent et ne sont pas mis de côté par les Français. D'ailleurs, lorsqu'on demande aux Français qu'est-ce qui nous singularise par rapport à d'autres pays (Europe ou Etats-Unis), c'est souvent ce principe de solidarité qui ressort.

On se dit qu'on ne va pas laisser les autres sur le bord du chemin. Cela pose des questions d'implication et de passage à l'acte concret, mais il faut conserver à l'esprit qu'il existe au départ une disposition d'esprit plutôt favorable. **Entre la déclaration d'intention et l'action, il y a bien évidemment un écart important. Mais il reste malgré tout plus simple d'inciter les personnes à agir à partir du moment où elles sont idéologiquement et en termes de valeurs convaincues par le propos que vous tenez.** Plus on voit un mouvement de société, plus on est prêt également à se mettre en mouvement et cela peut être le cas concernant la mixité sociale, qui peut participer à la forme de fierté d'habiter un territoire et contrebalancer les idées reçues véhiculées sur cette question.

« Les Français alternent entre citoyens et consommateurs quand on les interroge sur le logement »

« 70% de Français [qui] considèrent que c'est essentiel de bien vivre ensemble »



AU-DELÀ DU LOGEMENT : L'ENJEU SOCIAL ET SOCIÉTAL DES POLITIQUES DE L'HABITAT

TABLE RONDE EN PRÉSENCE DE :

- Michel Bonetti, *Président du Comité d'orientation de la Fédération SOLIHA, sociologue*
- Pierre Dubois, *Membre du Comité d'orientation de la Fédération SOLIHA*
- Christophe Robert, *Délégué général de la Fondation Abbé Pierre*

Thierry Fouquet

Je vais maintenant donner la parole à Michel Bonetti, Pierre Dubois et Christophe Robert afin d'échanger sur les enseignements à tirer du sondage « Les Français et le logement » pour le Mouvement SOLIHA.

Michel Bonetti, *Président du Comité d'orientation de la Fédération SOLIHA, sociologue*

Je crois que les sondages sont toujours des outils très intéressants mais qu'il faut faire un travail d'interprétation pour ne pas rester sur une lecture brute de ce qui est dit, notamment sur l'enjeu de la mixité sociale. Je voudrais en préambule insister sur l'importance sociale de l'accès à un logement et de

l'amélioration des conditions de logement. L'action de SOLIHA consiste d'abord à permettre l'accès au logement, une condition fondamentale, et de vivre dans un logement de bonne qualité. Mais il ne faut pas que la notion de confort efface les autres fonctions de l'habitat.

Le logement joue sur le développement des personnes et de leur identité. C'est à la fois une enveloppe protectrice et une image de soi, voire le prolongement de soi et de son corps. Quand on parle de violation de domicile, de cambriolage, les gens sont traumatisés car c'est d'abord une violation de soi-même. Permettre à des gens d'accéder à un logement est une chose extraordinaire.

Le logement est la base de structuration de la vie familiale et on le voit notamment dans les logements sur-occupés qui ont des effets très perturbateurs sur les relations familiales, entraînant un développement de conflits et de tensions. Les conditions d'éducation sont aussi importantes que les aspects de santé et de confort. Le logement est aussi à la base de la structuration des relations sociales. Il agit comme un filtre : les gens que vous croisez devant votre immeuble, ceux avec qui vous discutez dans l'ascenseur, les voisins de pallier, ceux que vous invitez chez vous, jusqu'aux personnes que vous invitez dans votre lit ! Dans l'appartement lui-même, on retrouve d'autres séparations qui servent de filtre pour des modes de relations très différents.

Le logement intègre également une dimension sociétale. C'est un support de construction et de structuration de la société et on le constate dans tous les programmes de rénovation des grands ensembles. Lorsque les quartiers se dégradent, on remarque un effet de déstructuration sociale mais aussi une dévalorisation des gens, des effets de stigmatisation, de rejet. On voit bien que le logement est une base d'organisation de la cohésion sociale. L'action de SOLIHA, c'est bien sûr de permettre à des gens d'avoir un logement aussi confortable que possible, mais cela va bien au-delà.

J'ai été frappé par les échanges que j'ai pu avoir sur différents programmes où vous vous retrouvez totalement étouffés par les contraintes économiques et administratives qui font perdre de vue la richesse de ce sens. Vos commanditaires aussi perdent parfois ce sens : **vous allez être jugés sur le nombre de logements construits, le nombre de logements réhabilités ou le nombre de mesures d'accompagnement social alors que toute la quintessence, la force, la valeur, l'utilité sociale que vous apportez va bien au-delà.** Je pense que vous avez intérêt à vous réapproprier ce sens, même si ce n'est pas forcément facile de faire comprendre tout ce que vous faites.

« *Le logement joue sur le développement des personnes et de leur identité* »



Je suis toujours frappé par la schizophrénie des personnes qui travaillent dans l'habitat. On va vous parler uniquement des problèmes techniques et économiques mais vos commanditaires habitent eux-aussi quelque part et savent que le logement représente aussi leur identité, leurs relations, leur intégration, etc. Mais ils ne demandent pourtant des comptes que sur le nombre de logements réhabilités.

Thierry Fouquet

Vous ajoutez tout de suite à la notion « d'habitat » le verbe « habiter ». Habiter va au-delà du logement, c'est aussi habiter dans un quartier, ce qui est ressorti de manière très intéressante dans l'enquête.

Michel Bonetti

C'est effectivement un deuxième aspect fondamental : **on n'habite pas uniquement son logement, on habite un espace très complexe qui est le lieu de l'interaction entre son logement, son immeuble, son quartier, la ville et même plus loin.** J'ai mené des entretiens à Marseille dans les quartiers nord où j'ai rencontré des gens qui me disaient à quel point il était insupportable d'y résider, mais qu'ils n'en partiraient pourtant jamais car leur fenêtre donne sur la mer, le port, Notre-dame-de-la-garde.

J'ai pu observer le même phénomène à Grenoble ou Chambéry : si vous voyez la montagne, vous êtes d'ici. C'est non seulement un plaisir, mais aussi un élément d'identité extrêmement fort. Le sondage le montre bien : les gens ont une attente en matière de qualité de services, d'environnement, d'accès aux transports. Donc il faut veiller à deux choses : l'environnement dans lequel le logement s'inscrit, notamment pour les gens les plus en difficultés pour lesquels il revêt une importance encore plus forte, et les possibilités d'interactions sociales qu'offrent les différents lieux.

Nous pouvons prendre pour exemple les espaces de jeux pour les enfants qui sont en général des lieux paisibles et des lieux de mixité. Je travaille actuellement sur la rénovation du parc de Nanterre composé de grandes tours, avec une population très précaire et beaucoup de familles nombreuses. La situation n'est pourtant pas mauvaise parce qu'il y a de nombreux espaces de jeux pour les enfants. Les jeunes ont de l'espace, les possibilités sociales sont extrêmement fortes pour des familles et cela permet d'éviter les difficultés. Il faut faire très attention au fait qu'il y ait des espaces de jeux proches des lieux de résidence.

« L'insertion par l'habitat c'est aussi anticiper la place des interactions sociales »

Thierry Fouquet

Quels conseils avez-vous donné en tant que Président du Comité d'orientation aux associations SOLIHA pour réussir à prendre en compte toutes les dimensions du logement ? Comment doivent-elles en tenir compte dans leur travail au quotidien ?

Michel Bonetti

C'est compliqué lorsque vous dépensez une énergie folle pour obtenir un financement, rénover un logement, arriver à ce qu'une personne en très grande difficulté accède à un logement de dire attention « il faut veiller à ce qu'il y ait des commerces des lieux pour les enfants etc. » Mais c'est pourtant une des conditions de réussite de l'action de SOLIHA. L'insertion par l'habitat c'est aussi anticiper la place des interactions sociales. **Si une personne intégrée dans un très beau logement est isolée socialement, il s'agit d'une chose terrible.**

On a travaillé sur le quartier des Mirails à Toulouse. Ce sont les plus beaux logements sociaux que je connaisse et c'est invivable (tensions sociales, insécurité). Il y a un paradoxe : c'est isolé, rejeté, mais avec les plus beaux logements sociaux de France. Il faut toujours penser au temps long, à l'environnement et aux opportunités d'interactions sociales. L'habitat et le logement doivent être pensés autour de la notion de ressources : quelles ressources internes ? Quelles ressources sociales/services à l'extérieur, dans l'environnement proche ?

Thierry Fouquet

Je souhaitais revenir sur votre réaction face aux chiffres du sondage sur la mixité sociale : 70% des Français y sont favorables.

Michel Bonetti

Les résultats du sondage sur l'importance des services de quartiers me paraissent tout à fait cohérents. La proportion de personnes favorables à la mixité sociale (70%) me paraît en revanche étonnante et ne s'applique qu'au niveau des discours. Je pense qu'on est plutôt sur trois tiers : un socle de 30% favorables à la mixité sociale, qui correspond bien aux autres données du sondage sur les questions relatives à la solidarité et, d'un autre côté, 30% qui sont dans l'hostilité absolue et dans la fermeture. Enfin, entre les deux, on retrouve un marais partagé mais plutôt réticent.

Je suis également étonné par les données concernant l'importance de l'école dans les choix résidentiels (qui apparaît très faible). Le choix de l'école est pourtant un élément fondamental et le sondage aurait dû insister sur le fait que la qualité de l'école importe pour 65% des familles avec enfants.

Il faut aussi bien distinguer deux dimensions dans la mixité sociale : la mixité des statuts socio-économiques d'une part et la diversité ethnique et culturelle d'autre part. Lorsque 80% des Français indiquent qu'ils sont très attentifs à l'image du quartier et de la commune, il faut décoder ce que cela veut réellement dire. Car cela est lié au statut social du quartier et de la commune.

L'enjeu est double pour SOLIHA qui intervient sur cette problématique, notamment à travers l'intermédiation locative et l'intégration des gens en difficulté dans des quartiers de couches moyennes voire supérieure. Cette question est au cœur de l'action SOLIHA mais est aussi une de ses contraintes majeures. Si les propriétaires ne veulent pas vous confier leurs logements, c'est que soit eux-mêmes ne veulent pas des pauvres chez eux, soit qu'ils anticipent des réactions négatives de la part des autres habitants.

Il faut donc faire un vrai travail d'interprétation. Je pense que les réponses sur la mixité sociale relèvent de l'affichage et non d'une disposition, comme le disait M. Levy. Il y a la posture publique, d'un côté, et le fait de passer à l'action de l'autre. On observe sur cette question une tendance forte à la fermeture. La thématique de la sécurité reste identifiée comme primordiale par de nombreux Français alors que nous sommes le pays quasiment le plus sûr du monde. Malgré les attentats, le nombre de meurtres en France n'est que très légèrement supérieur à celui de la Suisse ou la Suède. La sécurité n'a jamais été aussi forte mais le sentiment d'insécurité reste important.

Pour revenir à la division de la population en trois tiers : pour parvenir au changement, SOLIHA peut s'appuyer sur environ 1/3 de la population, prête à aider, agir. Une part de la population peut être gagnée. Si 15% changent d'avis, cela fait déjà presque la moitié de la population, qui peut soutenir des dispositifs comme l'intermédiation locative.

Thierry Fouquet

Pierre Dubois, cela vous agace que durant les campagnes présidentielles et législatives, on parle aussi peu du logement ? Le logement n'est pas suffisamment au cœur des politiques à vos yeux ?

Pierre Dubois, Membre du Comité d'orientation de la Fédération SOLIHA

C'est toujours pour moi un sujet d'étonnement et de plus en plus de révolte. J'ai beaucoup apprécié la présentation de M. Levy d'une enquête qui mêle des éléments tout à fait réalistes, positifs et optimistes. Mais je n'oublie pas les rapports successifs de la Fondation Abbé Pierre qui mettent en lumière l'aggravation des problèmes de logement et les difficultés grandissantes de millions de Français pour habiter dans des conditions décentes. L'habitat est une thématique complexe, difficile à maîtriser et les spécialistes politiques de ces questions ne sont pas nombreux. Je suis vraiment révolté de la façon dont le sujet a été esquivé pendant la campagne. C'est un vrai sujet d'indignation.

Le Mouvement SOLIHA travaille dans la dentelle, sur des réponses longues, sur du cousu main. Nous devons répondre **aux deux dimensions fondamentales des problèmes liés au logement dans notre pays**. La première doit d'abord **apporter un mieux aux habitants**, en termes de confort, de lutte contre la précarité énergétique, de bruit, de conditions de vie dignes du pays dans lequel nous sommes. L'autre dimension au cœur du projet SOLIHA, qui n'est peut-être pas suffisamment connue, reconnue et appuyée, c'est le fait d'essayer **d'apporter des réponses pour tous**. Y compris apporter les solutions les plus difficiles, à ceux qui sont sans-abri et ceux qui viennent d'arriver dans notre pays après être passés par un périple au-delà de la Méditerranée. Il y a enfin cette obligation de se dire que nous avons, avec nos partenaires, une obligation de **faire en sorte qu'à travers des réponses techniques liées à l'amélioration d'un logement ou l'accès à un logement, on permette à des personnes d'être reconnues comme citoyens.nes et de ne pas être à l'écart de la solidarité**, de ne pas rester en chemin.

« La sécurité n'a jamais été aussi forte mais le sentiment d'insécurité reste important »



Lorsqu'on se projette dans l'avenir, il faut réfléchir aux évolutions qui nous permettront d'être plus organisés, plus efficaces, plus professionnels, plus partenariaux avec ceux qui nous entourent, plus en capacité d'être un véritable acteur des politiques locales de l'habitat. On parle aujourd'hui des entreprises agiles, du travail agile. Notre challenge est de rendre le Mouvement SOLIHA « agile », qu'il se mette ou se remette de façon continue en capacité de s'interroger sur ses méthodes, ses modes de faire, son organisation territoriale, en tenant compte de ce qui se passe dans notre environnement. Il faut fabriquer des réponses pertinentes, croiser cette expertise sociale et technique pour apporter des réponses à des citoyens en situation inconfortable, voire de détresse, dans les territoires urbains comme ruraux.

Il faut regarder ce qui se fait en matière de politiques locales de l'habitat et de projets innovants ou pointus (monter une pension de famille, imaginer de l'habitat regroupé pour les personnes âgées, des solutions logements pour les migrants). Vous êtes sur une plus-value sociale et citoyenne extraordinaire, reconnue localement par les partenaires, même si de manière insuffisante.

Les politiques sociales de l'habitat interpellent l'ensemble des acteurs, associatifs, citoyens, techniques qui doivent travailler ensemble pour leur redonner un souffle. Cette dimension là, il faut la voir comme étant un combat. On ne peut pas accepter les situations que l'on voit aujourd'hui. On ne peut pas laisser de telles situations sans bouger. On doit avoir un droit d'interpellation, de révolte !

Michel Bonetti

J'aimerais prendre l'exemple d'une opération de réhabilitation thermique d'un logement qui sera évaluée sur les gains énergétiques constatés. Vous faites en réalité beaucoup plus.

La dimension technique intègre également une dimension sociale : vous permettez aux gens de retrouver un univers valorisant et un statut social dans cette requalification. Vous aurez des effets sur les relations familiales et l'éducation des enfants, une possible amélioration de confiance et de l'estime de soi pour certaines personnes pouvant favoriser la reprise d'un emploi.

Il y a une série d'effets induits qui auront tendance à être effacés. Or, ils sont peut-être tout aussi importants que le fait d'avoir chaud l'hiver.

Thierry Fouquet

Christophe Robert, que pensez-vous de cette enquête ? Est-ce qu'il y a des choses que vous avez apprises ? Y'a-t-il un point particulier qui vous a étonné, interpellé ou sur lequel vous ne seriez pas forcément d'accord ?

Christophe Robert, Délégué général de la Fondation Abbé Pierre

Je partage beaucoup de ce qui a été dit. Au-delà de l'utilité sociale de l'habitat, de la place du logement dans la campagne ou dans l'agenda politique, ce qu'on voit à travers votre sondage, c'est que ce n'est pas qu'une question de logement. Et c'est fondamental.

Si on résume la question du logement au logement en termes d'enveloppe, on arrive à ce qui se passe depuis trop d'années : on nous cantonne à un registre de spécialiste en nous expliquant que cela coûte trop cher.

Il faut parler du logement à sa juste place, pour ceux qui n'en ont pas et pour ceux qui en retrouvent en lien avec la scolarisation des enfants, la capacité à pouvoir inviter des gens chez soi, à rendre des invitations, à être en bonne santé, etc. C'est à cette condition qu'on arrivera à parler du logement à sa juste mesure et à dépasser l'approche purement budgétaire. Soit on discute avec Bercy ou des techniciens, soit on remet la question du logement à sa juste place, en partant de ce que vivent les gens et ce que nous faisons. Nous pourrions ensuite mesurer les effets induits. Le fait de pouvoir trouver un meilleur logement qui correspond mieux à ce que l'on est, à ce que l'on veut et à ce que l'on fait dans le domaine de l'emploi. Cela doit être l'acte fondateur de la nouvelle ou de l'autre politique que nous souhaitons en la matière.

Deuxième élément de commentaire, c'est la question de la solidarité sociale et territoriale dans son ensemble qui est également soulevée dans ce débat. J'aimerais que ce sondage puisse être ventilé en fonction des ressources. Dans ce cas, vous verrez que ce sont toujours les mêmes qui sont dans les logements les plus surpeuplés ou les plus inconfortables, les mêmes qui estiment qu'ils sont dans un environnement qui n'est pas adapté à ce qu'ils souhaiteraient avoir. Cela pose la question de la solidarité. Quand certains disent : « il y a 5 à 7% de mal logés mais seulement 1% qui ne disposent pas des éléments basiques de confort », il faut se rappeler qu'on ne parle pas de sondages mais de personnes !

Il faut repartir de ce que vivent les personnes, de ce que représente le logement pour leur quotidien, en dehors du logement et au-delà du logement.

Le sondage confirme que la question du coût est prégnante. Nous avons vécu dans la décennie des années 2000 une augmentation importante des prix de l'immobilier, des loyers. Le coût global du logement est devenu un nouveau problème majeur pour les plus pauvres, pour les modestes mais également pour les classes moyennes inférieures. Ce n'est donc pas étonnant de voir cette dimension arriver en tête des préoccupations des Français : loyer, remboursement d'emprunts mais aussi précarité énergétique. Les chiffres de l'INSEE témoignent très fortement de cette réalité avec une augmentation d'un peu plus de 40% entre 2006 et 2013 de ceux qui disent se priver de chauffage pour des raisons liées au coût ou de personnes qui se retrouvent en situation de taux d'effort excessif.

L'analyse territorialisée des réalités des dépenses logement des ménages nous montre que dans les secteurs détendus, les logements coûtent certes moins cher mais que les gens ont des ressources plus basses. Au final, si on se situe du point de vue de ce que vivent les gens, cela pose problème et n'appelle pas les mêmes politiques. La question de l'encadrement des loyers, au-delà de l'idéologie, est fondamentale pour faire comprendre à la société qu'il y a un problème de marché qui nécessite une intervention active de la puissance publique. Sur la question des propriétaires bailleurs, il est intéressant de voir qu'un sur deux dit être prêt à mettre son bien à disposition de quelqu'un en difficulté, via une association, à la condition d'une fiscalité attractive et d'une sécurisation. C'est en réalité cette condition qui est en jeu et cela confirme notre analyse et les messages que nous recevons à la Fondation Abbé Pierre, de la part de propriétaires qui se portent volontaires. Le rapport que l'on a rendu à la Ministre il y a quelques mois sur cette question montre que le point le plus important est l'attractivité, à la fois sur les aspects financiers et les aspects de sécurisation. Le sondage montre un potentiel mais c'est avant tout la réflexion sur les conditions qui est posée.

Les questions autour de la solidarité et des migrants permettent d'enclencher la réflexion sur l'utilité sociale. Je pense qu'il y a une partie de la population qui, sur ce sujet comme sur d'autres, n'est pas audible dans l'espace public. Ceux qui sont contre occupent beaucoup plus d'espace médiatique que ceux qui sont pour. Il a pu y avoir des tensions sur la « mise en concurrence » des publics ces deux dernières années avec une arrivée en France un peu plus importante, mais loin d'être massive de migrants, mais la réaction de la population sur les territoires a été beaucoup plus positive que le brouhaha

« Il faut méditer sur la visibilité à donner de ce que nous faisons et de l'efficacité sociale de tout ça »

médiatique qui nous a été servi. C'est un enseignement très important. Même quand il y a eu des résistances initiales extrêmement violentes, avec des cocktails Molotov contre des centres d'accueil pour migrants, la situation s'est par la suite apaisée. Il faut méditer sur la visibilité à donner de ce que nous faisons et de l'efficacité sociale de tout ça. C'est fondamental en termes de sensibilisation de l'opinion, pour parler et convaincre les 15% d'indécis dont parlait M. Bonetti.

Des exemples le montrent, la mobilisation des habitants du 16ème contre les centres d'hébergement a d'abord fait beaucoup de bruit, mais certains habitants ont changé d'avis et sont revenus sur ce qu'ils avaient dit au départ : « finalement ce n'était pas si grave que ça, je connais une personne qui vit dans le centre et il est super sympa... ». Il faut tirer les enseignements de tout cela. D'abord, pour pousser au courage politique et ensuite pour trouver les moyens de le rendre visible.

Un des enseignements que nous tirons à la Fondation Abbé Pierre de la campagne présidentielle, ce sont les inquiétudes de nos concitoyens sur la mondialisation, l'Europe, la place de la France. On pourrait ajouter la question des migrants, des solidarités, des quartiers populaires, des plus fragiles. Il faut expliquer ce que l'on veut faire et expliquer qu'il y a une histoire de France, autour de la solidarité et de la protection sociale. Il faut rendre les problématiques politiquement visibles, pour expliquer que l'on peut faire autrement et que ça peut être efficace, tant économique que socialement.

Nous, secteurs associatifs, acteurs de la solidarité, devons en tirer des enseignements pour ne pas rester là où nous sommes et trouver les moyens de porter à connaissance cette réalité-là. La réalité difficile des quartiers populaires comme la réalité positive qui montre que quand on fait ça marche.





L'UTILITÉ SOCIALE, AU CŒUR DE L'IDENTITÉ DU MOUVEMENT SOLIHA

TABLE RONDE EN PRÉSENCE DE :

- Delphine Agier, *Directrice SOLIHA Rhône et Grand Lyon*
- Catherine Calmet, *Vice-Présidente de la Fédération, Présidente de SOLIHA Méditerranée, juriste*
- Dominique Beltrame-Moncouet, *Présidente du Comité stratégique « accompagnement social » de la Fédération SOLIHA et Directrice de SOLIHA Haute-Garonne*
- José Gulino, *Président de SOLIHA Pas-de-Calais et de l'Union territoriale SOLIHA Hauts-de-France*

Thierry Fouquet

C'est intéressant ce que Christophe Robert dit sur la communication. Je pense qu'en dehors des médias traditionnels, qui colportent plutôt les informations sur les centres de réfugiés brûlés, de belles histoires circulent également notamment sur les réseaux sociaux. Il y a aussi des enjeux de communication autour des choses qui sont faites, qui ne sont pas des grands discours mais de belles histoires. Nous pouvons citer l'exemple de migrants accueillis par des particuliers dans des petites communes partout en France, qui sont autant de petits films vus par des centaines de milliers de personnes.

Merci à Monsieur Bonetti et Monsieur Dubois, de nous avoir apporté ce premier éclairage. La table ronde de cet après-midi est consacrée à l'utilité sociale des associations SOLIHA et nous allons maintenant discuter avec des acteurs de terrain : Delphine Agier, Catherine Calmet, José Gulino et Dominique Beltrame-Moncouet.

Delphine Agier, nous avons commencé à aborder la question du travail partenarial avec les élus. Ce qui est intéressant sur votre territoire, c'est que cette relation avec les élus a été écrite sous la forme d'une convention signée avec l'ensemble des EPCI de votre territoire, la Métropole et le Département. Qu'est-ce qui vous a poussé à vous lancer dans cette démarche de contractualisation de votre travail au quotidien avec tous ces donneurs d'ordres ?

Delphine Agier, Directrice SOLIHA Rhône et Grand Lyon

Tout d'abord, je souhaitais vous dire que c'est bien l'utilité sociale qui nous motive tous les jours. Pourquoi travailler ou être bénévole à SOLIHA ? L'utilité sociale, c'est notre motivation profonde à tous. Quand on a l'occasion de recruter, c'est d'ailleurs ce que les personnes mettent en avant.

En 2015, **SOLIHA Rhône et Grand Lyon a réécrit son projet associatif et s'est notamment fixé comme objectif de faire connaître l'utilité sociale du Mouvement et d'être force de proposition.** Nous sommes donc allés voir les collectivités, en expliquant que nous avions des choses à leur proposer et que nous pouvions écrire cela dans des conventions, en précisant que cette contractualisation n'était pas écrite pour 15 ans mais que nous souhaitions avancer de cette façon. Nous avons dorénavant une convention avec la Métropole de Lyon avec laquelle nous menons des actions de lutte contre la précarité énergétique et d'aide au maintien au domicile des personnes âgées par exemple. Nous avons aussi une convention avec le Département du Rhône et avec la quasi-totalité des Communautés de communes du Rhône, pour certaines depuis plus de 10 ans.

« Pourquoi travailler ou être bénévole à SOLIHA ? L'utilité sociale, c'est notre motivation profonde à tous »

CONVENTION DE SERVICE SOCIAL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL AVEC LA MÉTROPOLÉ DU GRAND LYON

Depuis 2016, SOLIHA Rhône et Grand Lyon a signé avec la Métropole une convention d'objectifs pour l'amélioration des conditions d'habitat des ménages modestes.

Cette convention comprend plusieurs volets :

- ➔ L'information des ménages en lien étroit avec les services de la Métropole, la plateforme de la rénovation énergétique et tous les acteurs impliqués.
- ➔ L'accompagnement au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées
- ➔ La rénovation énergétique et la lutte contre la précarité énergétique
- ➔ La mobilisation du parc privé à des fins sociales.

L'accompagnement social lié au logement des locataires ou des copropriétaires en difficultés fait l'objet d'une convention séparée.

Thierry Fouquet

C'est un cas particulier avec la Métropole de Lyon, un cas unique en France car elle a également hérité d'une partie des attributions sociales...

Delphine Agier

La Métropole du Grand Lyon est en effet la seule à avoir aussi les compétences du Département. Il y a deux ans, nous avons mené un travail de réécriture du cadre de partenariat avec la Métropole et nous en constatons pleinement les effets positifs. Auparavant, quand on parlait du logement des personnes âgées ou de précarité énergétique, le Grand Lyon nous disait que cela ne relevait pas de sa compétence. Aujourd'hui, c'est la Métropole qui a l'ensemble des compétences et elle a été particulièrement réceptive à cette idée de convention d'objectifs et d'initiative associative pour proposer des actions.

La plus-value sociale est toujours difficile à mesurer. On nous demande toujours plus de tableaux de reporting et de résultats quantitatifs très détaillés. Nous avons donc des bases de données, des tableaux de suivi, ... Mais il faut aussi s'attacher à recueillir la parole des personnes. Il s'agit d'une démarche qui prend du temps et qu'il est délicat de réaliser nous-mêmes pour éviter les remarques telles que « les gens ont dit ça parce que vous étiez-la ». Nous essayons donc de travailler avec l'université chaque fois que c'est possible.



RELATIONS RÉGULIÈRES AVEC LES UNIVERSITÉS LYONNAISES

SOLIHA Rhône et Grand Lyon a noué plusieurs partenariats avec les universités de Lyon :

- ➔ **Avec l'IUT Génie Civil de Lyon 1** : 3 professionnels de SOLIHA interviennent en licence professionnelle Réhabilitation pour un module de 30h construit avec l'IUT et dénommé « Enjeux sociaux dans l'habitat »
- ➔ **A l'INSA de Lyon** : collaboration dans le cadre d'un projet européen URBANET associant des enseignants chercheurs de Roumanie et Bulgarie, étude dans le cadre d'un sujet de MASTER Recherche qui a permis de réaliser une évaluation auprès de ménages ayant bénéficié du programme Habiter Mieux, ...
- ➔ **Avec la Faculté de Sociologie de Lyon 2**, une étudiante en double MASTER recherche /sociologie appliqué a réalisé en 2017 un important travail d'enquête / investigations sur « Les jeux et enjeux de l'accompagnement en matière de logement ». Ce travail a apporté des éléments très riches à la fois pour pouvoir valoriser les retours positifs des personnes accompagnées auprès des partenaires de l'action et pour faire évoluer les pratiques en interne.

Nous avons relancé ce travail cette année, après une première expérience il y a 3 ans avec un étudiant en master recherche qui a interviewé plusieurs personnes accompagnées par SOLIHA dans le cadre du programme Habiter Mieux ou de travaux de maintien à domicile. Il est intéressant de connaître l'avis des personnes avec leurs propres mots : **« je suis bien, je n'ai plus froid », « mes enfants réinvitent des amis, je n'ai plus honte », « mon bébé n'a pas eu de bronchite cet hiver », « je suis content de participer à la protection de l'environnement », allant contre l'idée reçue que les personnes pauvres se moquent de la planète, « je n'avais jamais pensé pouvoir faire tous ces travaux », « je peux refaire des choses seul sans aide », « notre immeuble a changé complètement, on est fiers ».** Ce sont des exemples qui illustrent l'utilité sociale et c'est pour ça que demain matin, on va retourner travailler à SOLIHA !

« Mes enfants réinvitent des amis, je n'ai plus honte »

« J'ai fait une formation pour être aide-soignante. Depuis, je travaille en CDD. Grâce à cela, nous avons une proposition de logement social. Nous sommes confiants ».

2012
Sandrine arrive en France avec son mari et ses deux enfants. Elle est accueillie par SOLHA à la demande de son pays d'origine, le Liban.

2013
Le couple a obtenu un contrat de travail de 6 mois en tant qu'aide-soignante. Ils ont pu accéder à un logement social.

2014
Après un contrat de travail de 6 mois, Sandrine a obtenu un CDI en tant qu'aide-soignante. Elle a pu accéder à un logement social.

2017
Après un contrat de travail de 6 mois, Sandrine a obtenu un CDI en tant qu'aide-soignante. Elle a pu accéder à un logement social.

Sandrine et Azad, 30 et 46 ans, mariés, 3 enfants

« Aujourd'hui on a plus de problèmes pour payer le loyer. Avant on n'avait pas de budget pour le mois. Enfin, l'assistante sociale de SOLHA, nous a expliqué comment on calculait nos dépenses, comment on faisait un budget. Je suis sûre que notre parcours est avec toutes nos difficultés, on a pu s'en sortir. On voulait aussi montrer à Émile notre motivation, qui elle avait besoin de plus de confiance et aussi qu'elle soit sûre de nous. Avec SOLHA, on a eu un suivi financier et social mais aussi personnel. On commence à sortir le tête de l'eau et les enfants sont plus épanouis ».



« C'est la première fois qu'on vit dans un appartement ! »

Rosalia, 36 ans, mariée, 2 enfants

« A notre arrivée à Saint Etienne, après avoir vécu pendant 4 ans sous des tentes dans des conditions très difficiles, SOLHA nous a permis d'accéder à un appartement, de bien nous nourrir, de nous vêtir. Aujourd'hui, mon époux et moi-même, prenons des cours de français. Ce qu'on souhaite par dessus tout, c'est trouver du travail et pouvoir enfin nous débarrasser seuls et payer nous-mêmes nos factures. SOLHA a changé notre vie en apportant la sécurité et la sérénité à nos enfants ».

2011
Rosalia arrive en France avec son mari et ses deux enfants. Elle est accueillie par SOLHA à la demande de son pays d'origine, le Liban.

2011
Le couple a obtenu un contrat de travail de 6 mois en tant qu'aide-soignante. Ils ont pu accéder à un logement social.

2016
Après un contrat de travail de 6 mois, Rosalia a obtenu un CDI en tant qu'aide-soignante. Elle a pu accéder à un logement social.

2017
Après un contrat de travail de 6 mois, Rosalia a obtenu un CDI en tant qu'aide-soignante. Elle a pu accéder à un logement social.



Linda, 42 ans, mariée, 3 enfants - Résident à Sury le Comtal.

« Après avoir passé plus de 15 ans en caravane avec les sanitaires à l'extérieur, je rêvais de confort pour mes trois enfants, dont une fille en situation de handicap. Enfin installée dans une maison en dur, j'ai pu me concentrer sur ma recherche d'emploi. Après plusieurs CDD, je viens enfin de signer un CDI ».

« Je voulais le confort et la stabilité pour mes filles et moi-même, je viens de signer un CDI ! ».

1994
Linda arrive en France avec son mari et ses trois enfants. Elle est accueillie par SOLHA à la demande de son pays d'origine, le Liban.

1995
Le couple a obtenu un contrat de travail de 6 mois en tant qu'aide-soignante. Ils ont pu accéder à un logement social.

2015
Après un contrat de travail de 6 mois, Linda a obtenu un CDI en tant qu'aide-soignante. Elle a pu accéder à un logement social.

Fin 2016
Après un contrat de travail de 6 mois, Linda a obtenu un CDI en tant qu'aide-soignante. Elle a pu accéder à un logement social.



« J'espère avoir bientôt une embauche. Tout le monde en rêve ! Une fois que vous êtes embauchés, vous avez votre salaire tous les mois et ça, ça change tout. »

Laurent, 45 ans, 3 enfants

« Nous avons divorcé en 2013. C'est là que j'ai chuté. Je ne faisais plus rien, plus de travail, plus d'amis. J'avais gardé la maison en location mais avec le loyer, la pension pour les enfants, les dettes... une procédure d'expulsion a été lancée. J'ai trouvé une place pour 6 mois dans un foyer social. Les enfants en foyer, c'était pas évident. Grâce à SOLHA, j'ai signé un contrat d'insertion de 6 mois avec IMM PACT et j'ai pu trouver un logement qui a changé nos vies. Il m'a permis de revoir mes enfants. Mon contrat d'insertion se termine bientôt. Avec la crise du bâtiment, je réfléchis à une autre orientation professionnelle, pour me lancer dans la cuisine ou être serveur ».

2013
Laurent arrive en France avec son mari et ses trois enfants. Il est accueillie par SOLHA à la demande de son pays d'origine, le Liban.

2016
Après un contrat de travail de 6 mois, Laurent a obtenu un CDI en tant qu'aide-soignante. Il a pu accéder à un logement social.

Oct. 2016
Après un contrat de travail de 6 mois, Laurent a obtenu un CDI en tant qu'aide-soignante. Il a pu accéder à un logement social.

2017
Après un contrat de travail de 6 mois, Laurent a obtenu un CDI en tant qu'aide-soignante. Il a pu accéder à un logement social.



Thierry Fouquet

C'est un discours que vous portez aux élus, en dehors du tableau de reporting et des chiffres ?

Delphine Agier

Oui, il faut aussi montrer cette utilité sociale à travers ces témoignages, sous différentes formes. Ce n'est pas toujours évident de la montrer et je pense qu'il faut que l'on travaille pour mieux la diffuser. On dit aujourd'hui qu'il faut des petits films, des photos, qu'il faut retranscrire ces témoignages. La Fondation Abbé Pierre fait beaucoup sur cet aspect communication et nous aide sur ce sujet.

Il est certain qu'il faut mettre en avant les mots des personnes, qui parlent le mieux de l'utilité sociale. Nous avons convenu avec l'Université de nos points communs et pensons renforcer ces liens. L'université est à la recherche de terrains d'enquêtes et nous n'avons pas la possibilité au quotidien de consacrer un temps infini à ces enquêtes car notre quotidien c'est d'agir et d'aider un maximum de personnes. Le partenariat est donc très utile car il faut réussir à prendre ce temps là pour parler de l'utilité sociale avec des mots et des témoignages.

Thierry Fouquet

Aujourd'hui, les relations avec certaines collectivités peuvent être difficiles. On parle de politique de long terme mais certains financements s'arrêtent en cours d'année. Cela n'aurait pas été dit aussi facilement auparavant mais on vous dit aujourd'hui tout simplement qu'on a plus de financements et qu'on arrête la politique lancée. C'est aussi votre quotidien et cela rend peut-être les choses plus difficiles pour vous et vos équipes sur le terrain.

« On parle de politique de long terme mais certains financements s'arrêtent en cours d'année »

Delphine Agier

Heureusement, il n'y en a encore aucun partenaire public qui nous ait dit « on va arrêter avec vous » mais **il est vrai que maintenant tout le monde est à l'aise pour dire « moins 5%, moins 10% »**. Cela s'inscrit dans un contexte où les charges et les coûts augmentent et où les collectivités et l'Etat ont comme injonction de réaliser des économies, mais nous ne pouvons pas baisser nos charges pour autant. Cela veut bien dire qu'il est de plus en plus difficile de continuer à proposer des choses et à agir dans ce contexte.

Thierry Fouquet

Cela veut-il dire qu'il y a un déficit de pédagogie ? Que faut-il faire concrètement ? Aller voir les élus ? Ne pas lâcher ? Leur réexpliquer ? Que pouvons-nous faire par rapport à ça ?

Delphine Agier

Il ne faut pas lâcher dans le sens où il faut continuer à montrer l'impact des politiques et leurs effets induits pour que les donneurs d'ordre ne soient pas que gestionnaires de leur ligne budgétaire.

Qu'ils soient également bien conscients que nos interventions contribuent à des enjeux plus vastes et plus ambitieux. Il faut aussi accepter de faire l'autocritique de nos actions et proposer nous-mêmes de les adapter pour enlever ce qui peut être moins fort en plus-value, mais ne rien lâcher là où nous avons un impact très important. Nous sommes obligés de nous remettre en cause et ne pas faire comme si rien ne devrait être changé. Il faut chercher l'efficacité tout en proposant des choses nouvelles, et avoir l'énergie pour faire tout ça !

Thierry Fouquet

Une autre chose me frappe : en fonction des territoires, des personnes et des personnalités, vous développez des expertises particulières. J'ai pu entendre « Delphine est balaise en copropriétés en difficultés, c'est vraiment son domaine d'expertise » mais est-ce que sur votre territoire, les élus le savent ? S'ils ont des difficultés avec une copropriété est-ce qu'ils savent que sur leur territoire, ils disposent de personnes ayant une véritable expertise ?

Delphine Agier

Je pense qu'ils le savent, la fusion et la création de SOLIHA nous ont beaucoup aidé d'un point de vue national. Avec le fait de communiquer autour de SOLIHA, nous avons clarifié le message. Nous étions 4 associations dans le Rhône et aujourd'hui nous ne formons plus qu'une seule association. Quand on commençait un rendez-vous, je devais d'abord expliquer pourquoi nous étions 4 à faire quasiment la même chose. Désormais je gagne 15 minutes de discussions inutiles.

SOLIHA nous aide à parler de l'essentiel. Nous avons encore des efforts de valorisation à réaliser mais je pense qu'on est reconnu pour nos compétences. Les élus qui sont aux côtés des habitants, qui participent à des événements dans les quartiers, savent que nous sommes très présents, qu'on y passe un temps très important. Par exemple, nous travaillons dans certains quartiers de copropriétés depuis plus de 10 ans et nous en sommes à la 200^{ème} réunion avec les habitants.

Les élus, qui sont aussi des gens de terrain, le savent. On se croise, il y a des réunions parfois compliquées mais nous avons ce vécu ensemble. Heureusement, nous ne devons pas répéter tous les jours qui nous sommes mais il y a tout un spectre de décisions et beaucoup d'intervenants dans le champ de l'habitat donc nous devons continuellement refaire de la communication et essayer d'être simples dans nos explications.

Les conventions sont issues de la Co-construction et c'est ce qui rend l'initiative associative intéressante. On se met autour de la table en disant : « voilà ce qu'on a identifié sur votre territoire, qu'est-ce que vous en dites et qu'est-ce qu'on peut faire ensemble ? » La phase d'élaboration de la convention est presque plus importante que la convention elle-même, même si elle reste l'aboutissement et permet de mettre en œuvre les projets.

Thierry Fouquet

Tout cela se fait dans un contexte législatif, règlementaire et juridique qui évolue constamment. Catherine Calmet, c'est important de le dire car lorsqu'on parle d'utilité sociale, il faut également le justifier au regard de nouveaux acteurs privés. Il n'y a pas d'opposition entre associations et secteur privé mais vous devez néanmoins être vigilants. Les règles du jeu doivent être claires. Pouvez-vous nous dire, au regard du contexte juridique de ces dernières années en quoi la situation a évolué et en quoi cela impacte la définition de l'utilité sociale ?

Catherine Calmet, Vice-Présidente de la Fédération, Présidente de SOLIHA Méditerranée, juriste

L'angle juridique n'est pas la facette la plus « distrayante » de l'utilité sociale mais il est fondamental si nous voulons continuer nos activités dans des conditions optimales. Nos organismes ont longtemps été les seuls à intervenir dans leur domaine : l'amélioration des conditions d'habitat des personnes les plus défavorisées, avec l'utilité sociale comme moteur des actions.

Cependant, du fait d'un certain nombre de modifications quant à la manière dont les actions ont été menées, certaines des activités qui étaient les nôtres ont été mises en appel d'offres. Cela a permis l'émergence d'une concurrence avec les acteurs privés. Il a fallu attendre 2014 pour que la loi Hamon, relative à L'Economie sociale et solidaire (ESS), vienne définir l'utilité sociale dans son article 2.

Cette question avait déjà été prise en compte au niveau européen, dès 2006, dans le cadre de la « directive services ». Ce texte visait à libéraliser l'installation et l'activité des entreprises de services en Europe mais elle prévoyait également un certain nombre d'exceptions concernant les services sociaux d'intérêt général, dits SSIG. **Le service social du logement social a ainsi été exclu du champ d'application de la directive**, ce qui a été confirmé lors de sa transposition en droit français.

La loi de Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion (MOLLE) de 2009 a consacré cette particularité des services sociaux en matière de logement social à travers une procédure dite des agréments. Son article 2 prévoit que les activités effectuées au profit des personnes défavorisées, lorsqu'elles sont financées par des collectivités publiques, doivent être effectuées par des organismes à gestion désintéressée ayant un agrément.

Cette réglementation **est très importante pour nous car cela oblige les collectivités publiques, lorsqu'elles lancent des marchés qui concernent des activités listées par les trois agréments, à réserver ces appels d'offres à des organismes agréés.** Nous ne sommes pas les seuls organismes agréés. Les entreprises d'utilité sociale peuvent également l'être, ainsi que d'autres types de structures, ce n'est pas exclusif aux associations SOLIHA.



Plus récemment, un arrêt dans le cadre d'un conflit qui opposait le conseil départemental de la Drôme à un intervenant privé dans le secteur de l'habitat, a insisté sur cette question. Le marché concernait un programme d'intérêt général de lutte contre l'habitat indigne pour des personnes défavorisées et avait été réservé à des structures ayant l'agrément relatif à cette activité, ce que contestait en justice l'entreprise privée. La cour administrative d'appel de Lyon nous a donné raison et a acté que quand un marché rentre dans le cadre des agréments réservés aux personnes défavorisées, il doit être réservé à des organismes agréés. Si ce n'est pas le cas, les collectivités publiques sont donc dans l'illégalité.

COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE LYON, 10 NOVEMBRE 2016, N° 15LY01982

Cet arrêt de la Cour administrative d'appel de Lyon est le premier à prendre position sur l'article 2-2 j de la directives services excluant de son champ d'application certains services sociaux d'intérêt général, notamment celui relatif au logement social.

Dans cette affaire, le Département de la Drôme avait effectué une procédure de passation des marchés publics pour attribuer un programme d'intérêt général de lutte contre l'habitat indigne. Les candidats admis à transmettre une offre devaient être obligatoirement agréés compte tenu de la nature du marché.

Un opérateur privé, du champ concurrentiel, a contesté cette procédure, jugeant qu'elle allait à l'encontre des règles de passation des marchés publics, et de la libre concurrence.

C'est à cette occasion que le juge a pu rappeler que le Département de la Drôme n'a fait que respecter les règles relatives à l'attribution des marchés relatifs aux services sociaux d'intérêt général relatif au logement social : « *Le Département de la Drôme (...) s'est borné à rappeler que dans le domaine de l'ingénierie sociale, financière et technique définie par les articles L. 365-1 et suivants du CCH, les candidats doivent être titulaires de l'agrément prévu par ces mêmes dispositions ; que ce rappel des dispositions applicables dans le règlement de la consultation ne saurait porter atteinte au principe d'égalité de traitement des candidats et de libre accès à la commande publique* ».

Cette décision notable ne vient que confirmer l'esprit de la loi MOLLE et de la circulaire du 6 septembre 2010 qui consacrait déjà l'utilité sociale des organismes SOLIHA.

Thierry Fouquet

Si je croise l'article 2 de la loi Hamon et cet arrêt, n'est-ce pas une manière de reconnaître votre utilité sociale à travers un cadre juridique ?

Catherine Calmet

Tout à fait, c'est pour cela que j'ai d'abord parlé de l'utilité sociale dans la loi Hamon, bien qu'elle soit postérieure à la directive des services et à la loi de 2009. Cela vient affirmer que le service social d'intérêt général lié au logement a une utilité sociale juridiquement reconnue.

Thierry Fouquet

Vous m'avez également parlé du fait que vos structures font faire, par leurs actions, de vraies économies aux collectivités.

Catherine Calmet

Il s'agit de l'évaluation de l'impact social. Toutes les actions que nous menons, sur des sujets qui préoccupent la société (vieillesse des personnes âgées, précarité énergétique, etc.) ont une dimension préventive. Sans nos interventions, les problèmes qui se posent s'aggravaient ou certaines solutions ne seraient pas trouvées. Tout cela a un impact économique et social : nous participons à la création ou au maintien d'emplois car nos activités font travailler des entreprises notamment dans le secteur du bâtiment. Nous engendrons également des coûts évités très importants que nous essayons actuellement de mesurer car il nous paraît essentiel de montrer à quel point l'utilité sociale qui guide notre action a aussi des effets induits en coûts évités économiques, environnementaux, en lien avec la santé, etc.

Thierry Fouquet

De votre point de vue, il y a un travail à faire sur ces nouveaux indicateurs ?

Catherine Calmet

Il faudrait arriver à ce que ce soit des chiffres justement. On y travaille car si on arrive à traduire en chiffres cet impact, cela pourra aussi être pris en compte dans les politiques publiques nationales.

Thierry Fouquet

Vous avez aussi beaucoup insisté sur la notion de proximité. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Catherine Calmet

La proximité est au cœur de nos valeurs car nous nous adressons à des personnes particulières.

C'est une vraie différence entre nos organismes et les organismes privés qui travaillent sur les mêmes problématiques, mais en se basant sur des besoins génériques de catégories de populations « je vais agir pour des personnes âgées, pour les personnes qui habitent en zone rurale ». A l'issue de l'intervention de nos associations, il ne s'agit pas des personnes qui habitent en zone rurale mais de Madame Durand, qui habite telle rue dans tel village et pour laquelle on va faire en sorte de prendre en compte l'ensemble des besoins. Il y a donc également un but sociétal.

Thierry Fouquet

Dominique Beltrame-Moncouet, lorsqu'on vous pose la question : quelle est votre utilité sociale, quelle est la première réponse que vous apportez ?

Dominique Beltrame-Moncouet, Présidente du Comité stratégique « Accompagnement social et médiation sociale » à la Fédération SOLIHA et Directrice de SOLIHA Haute-Garonne

J'apporte une réponse de transversalité, c'est à dire que toutes nos missions comportent un aspect social. **Beaucoup de salariés au sein de nos structures sont des travailleurs sociaux. Mais dans les 5 métiers que nous développons, tous les gens ont cette fibre sociale.** On n'est pas technicien à SOLIHA comme on est technicien dans une entreprise du bâtiment. Il y a une prise en compte de la parole des gens, de leurs difficultés. On ne va pas travailler le dossier technique administratif de la même façon pour Monsieur Dupont et Monsieur Durant. Cette notion sociale est primordiale et c'est celle que l'on affiche avec nos partenaires dans les réunions.



Thierry Fouquet

Lors de nos discussions, vous avez glissé vers le mot « militant », puis vous vous êtes retenue, parce qu'il faut qu'on se dise qu'on est des professionnels du social et pour qu'on ne nous prenne pas pour des militants incapables de mesurer l'impact ou de se remettre en question. Parce que sortir quelqu'un de la rue, on ne peut pas le quantifier par de simples indicateurs. Vous vous révoltez contre tout ça et affirmez votre engagement tout en restant des professionnels car c'est un vrai métier de s'occuper de ces missions SOLIHA.

Dominique Beltrame-Moncouet

Tout à fait, c'est un vrai métier que l'on décline dans toutes nos activités, mais c'est aussi la notion d'indicateurs d'efficacité sociale sur les missions que l'on mène. Nous travaillons, comme SOLIHA Bouches-du-Rhône sur un dispositif qui s'appelle « Un chez soi d'abord » où nous logeons des personnes présentant des troubles psychiatriques avérés. Cette mission est réalisée en partenariat avec des médecins et des travailleurs sociaux pour permettre l'accès direct au logement.

DISPOSITIF « UN CHEZ SOI D'ABORD »

Le programme « Un chez soi d'abord » a comme priorité de donner un accès direct à un logement ordinaire, plutôt qu'un hébergement temporaire, aux personnes sans-abri atteintes de problèmes mentaux sévères. Un accompagnement intensif, social et sanitaire, vient renforcer le dispositif qui s'inscrit dans le cadre d'une lutte contre la stigmatisation et le respect des choix de la personne.

Une soixantaine de professionnels regroupés au sein de 14 structures et d'un consortium d'équipes de recherche sont impliqués dans l'expérimentation menée sur 4 sites (Paris, Lille, Toulouse et Marseille). La gouvernance est multi-échelles avec un portage interministériel de la DIHAL et un comité de pilotage préfectoral qui s'articule avec la dynamique locale. Le financement est assuré par la Sécurité sociale et l'Etat.

Les résultats ont mis en valeur l'importance de prendre en compte le bien-être des personnes accueillies et de veiller à leur accès aux soins. Ils permettent également de souligner l'absence de caractère prédictif à la capacité d'habiter. Les bénéficiaires présentent ainsi une baisse significative du nombre de symptômes, une amélioration des relations avec la famille et une autonomie renforcée par rapport aux personnes hébergées. Le dispositif entraîne également de nombreux coûts évités pour les pouvoirs publics, notamment à travers la minoration des hospitalisations et des incarcérations.

L'opération sera pérennisée et déployée sur 20 sites en France pour la période 2018/2021 et l'évaluation poursuivie sur cinq ans, dans un objectif de développement européen et international.

Cette expérience menée pendant 5 ans a été accompagnée par des chercheurs qui ont pu mesurer tout au long de l'expérimentation ce que le logement leur a apporté et ce que, nous, nous apportions avec cet accompagnement. **Des chiffres sont annoncés, notamment sur les coûts de ces accompagnements qui sont bien loin de ceux d'un hôpital psychiatrique par exemple. L'impact est aussi un apaisement de la société parce que loger 100 personnes qui présentent des troubles et s'assurer de leur bien-être, cela pacifie beaucoup de choses.** C'est aussi rendre les bénéficiaires citoyens, leur permettre l'accès à la santé psychiatrique mais aussi la médecine générale, car dans la rue on ne se soigne pas du tout. Ces coûts là et cette efficacité sont mesurés et c'est donc un enseignement qui pourra être partagé afin de mettre en œuvre ce type de projet sur d'autres territoires.

Thierry Fouquet

Donc mutualisation des bonnes pratiques, des bonnes expériences. Je ne sais pas si on a posé la question dans le sondage : « Seriez-vous prêts à accueillir une famille Rom dans votre quartier ? ». Quelle aurait alors été la réponse sur la mixité sociale... On le sait, la population Rom est très stigmatisée. En dehors des caméras et des effets de manche médiatique, il y a un travail de dentelle sur le long terme. Faites-nous partager votre expérience autour d'un village d'insertion de familles Roms.

« Des chercheurs qui ont pu mesurer tout au long de l'expérimentation ce que le logement [leur] a apporté et ce que, nous, nous apportions avec cet accompagnement »

Dominique Beltrame-Moncouet

Nous avons travaillé sur une copropriété extrêmement dégradée, « Castalie », où nous avons 200 logements avec des conditions d'habitat terribles. Nous avons travaillé pendant 18 mois pour reloger les gens et permettre à ceux qui n'ont pu disposer du dispositif « logement d'abord » d'intégrer le dispositif « village d'insertion ». Cela nous a permis de reloger 25 familles Roms qui ont intégré le village d'insertion de Grynfogel fin 2013. Au bout de 18 mois, nous avons pu travailler sur l'alphabétisation des adultes, la scolarisation des enfants et l'insertion professionnelle qui a permis aux familles d'intégrer un logement autonome.

Ce dispositif a perduré au-delà de l'expérience menée parce qu'aujourd'hui, nous avons un financement de la DIHAL pour le pérenniser. Tous les ans, nous avons 25 logements occupés qui permettent aux personnes de pouvoir partir sur du logement autonome entre 12 et 18 mois.

Le village d'insertion de Grynfogel fait l'objet d'une convention avec la Ville de Toulouse. Ce dispositif répond aux besoins de la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale « Ressortissants Européens Précaires » dont il est l'un des outils d'insertion.

SOLIHA Haute-Garonne est chargé d'accompagner les familles dans l'insertion socio-professionnelle en vue de leur permettre, à terme, d'accéder à des logements de façon pérenne.

L'équipe a développé son intervention **sur trois axes principaux** :

- **accompagnement social** : accès aux soins et ouverture des droits, orientations vers les dispositifs de droit commun,
- **accompagnement vers l'insertion professionnelle** : construire un réseau partenarial tant sur le plan de l'emploi que sur l'apprentissage du français,
- **accompagnement vers l'accès au logement** : les ménages dont l'insertion professionnelle est suffisamment consolidée pour garantir leur solvabilité sont accompagnés dans leur accès et leur installation dans des logements classiques du parc public.

Depuis septembre 2013, 51 familles ont pu être accueillies sur le village d'insertion. Les familles ont, au moment de leur sortie, eu accès à un emploi ou de la formation et obtenu un logement HLM sur le département de la Haute-Garonne, par le biais d'une priorisation de l'Etat. Seule une famille est repartie en Roumanie et une autre famille a été relogée dans le département de Tarn-et-Garonne.

Le village d'insertion a prouvé son utilité sociale à travers :

- L'accès des familles au logement de droit commun,
- L'amélioration de leur insertion professionnelle,
- La construction d'un réel projet de vie en France facilitant leur intégration.

Cette utilité sociale que l'on travaille tous au quotidien on sait qu'elle prend du temps, y compris sur les dossiers très techniques où il faut faire adhérer les gens, leur expliquer les travaux, les aider pour financer le reste à charge. Tous les métiers que nous exerçons demandent du temps, un temps qui est difficilement compressible selon les publics que l'on accompagne.

Thierry Fouquet

Aujourd'hui, sur ce cas particulier, vos relations avec les élus et leur regard ont-t-ils changé ?

Dominique Beltrame-Moncouet

Le cas du village d'insertion, monté avec et en accord avec la ville de Toulouse, a permis aux élus d'imaginer d'autres solutions lors du démantèlement de camps. Nous travaillons désormais sur l'ensemble de la métropole de Toulouse, en relogant entre 200 et 300 personnes tous les ans, dans le cadre de démantèlement de camps.

Thierry Fouquet

José Gulino, nous allons prendre un cas concret. Il y a eu une grave difficulté financière avec SOLIHA Métropole Nord et vous avez été obligé d'aller voir les élus de la Métropole pour justifier du fait de ne pas lâcher l'association. Il a fallu travailler sur un dossier de fond pour persuader les élus de continuer et la bonne nouvelle est que ça continue. Il est intéressant de voir quels arguments sont mis en avant pour démontrer l'utilité sociale de cette association.

« Cette utilité sociale que l'on travaille tous au quotidien on sait qu'elle prend du temps »



José Gulino, Président de SOLIHA Pas-de-Calais et de l'Union territoriale SOLIHA Hauts-de-France

Dans le cadre du plan de redressement de la CGLLS, nous nous sommes aperçus que les élus se disaient : « c'est bien de demander une participation financière, mais vous servez à quoi ? » La Métropole lilloise a mandaté une étude financière et SOLIHA Métropole Nord a mené avec l'Union Territoriale une étude sur l'utilité sociale de la structure.

Cette étude sur l'utilité sociale de la structure a conduit à déterminer des indicateurs qui ont permis de démontrer à nos interlocuteurs politiques que cette structure avait un intérêt pour eux. Premier exemple, SOLIHA Métropole Nord loge 409 ménages en situation d'impayés susceptibles d'être expulsés. L'étude a démontré que l'Etat aurait dû dépenser 19 600 000 euros chaque année pour placer ces ménages en CHRS et 6 000 000 d'euros pour les loger à l'hôtel. Le fait que SOLIHA Métropole Nord accepte, malgré des conditions difficiles, de garder ces 409 familles en son sein a évité les sommes indiquées aux services de l'État. Cette évaluation en coûts évités a conduit l'État à augmenter son soutien financier à l'association. Tous les indicateurs vont être revus tous les ans et l'ensemble des SOLIHA de la région vont les faire vivre.

Je souhaitais élargir le débat sur le rapport au monde politique. Je pense que les dernières élections ont été un échec personnel et collectif. Quelque part, nous avons failli et j'estime que c'est le rôle du monde associatif et de SOLIHA de réagir par rapport à cette situation. Le monde associatif doit être en pointe sur cette exigence de citoyenneté et nous devons changer notre rapport de force avec le monde politique. **Il faut que le monde associatif, SOLIHA et ses partenaires de façon unie, apportent leurs réflexions et leurs propositions au débat public.**

SOLIHA doit aussi avoir en tête la théorie de l'évolution : toute espèce qui n'évolue pas disparaît. SOLIHA va évoluer et c'est la volonté de la Fédération qui a mis en place des comités stratégiques, travaille sur l'organisation territoriale du Mouvement et la formation du personnel. SOLIHA est un Mouvement citoyen et l'ensemble de ces évolutions a pour objectif d'améliorer notre utilité citoyenne. Nos associations répondent à une nécessité et s'appuient sur la notion de dignité de la personne, pour permettre à ceux qui sont en déshérence de retrouver une dignité.

L'Union territoriale SOLIHA Hauts-de-France a lancé une étude portant sur l'objectivation de l'utilité sociale de l'association SOLIHA Métropole Nord, en s'appuyant sur l'expertise de deux cabinets d'études spécialisés (SOFTReport et Extracité).

Après avoir défini ce que recouvre l'utilité sociale et présenté les missions sociales de l'association, l'étude a permis de construire une carte d'impact avec les partenaires et de développer un référentiel d'objectivation de l'utilité sociale. Cet outil comprend des indicateurs clés sur l'amélioration des conditions de vie des personnes démunies et fragiles accompagnées et les coûts évités induits pour les pouvoirs publics :

- ➔ Parcours résidentiel des ménages
- ➔ Services rendus par l'association
- ➔ Amélioration de la gestion budgétaire
- ➔ Offre de logement adaptée (économie d'énergies)
- ➔ Impayés réduits
- ➔ Effets sociaux et collectifs évités (nombre de familles expulsables mais maintenues dans leur logement, comparatifs avec les coûts en hébergement ou nuitées hôtelières)
- ➔ Contribution au tissu économique local (transactions financières avec les entreprises, etc.)

Le travail des consultants s'est appuyé sur une méthodologie participative et de nombreux entretiens avec l'équipe dirigeante, les salariés, les administrateurs, les partenaires, les financeurs (...) pour obtenir une vision globale partagée.

Les conclusions de l'étude ont été partagées avec l'ensemble des parties-prenantes et ont permis de démontrer l'importance de l'offre très sociale proposée par SOLIHA Métropole Nord. La démarche initiée continue à se mettre en œuvre et à s'enrichir au sein de l'association qui l'utilise également pour améliorer ses pratiques internes.

Nous construisons un certain nombre de logements d'insertion dans la région et nous avons récemment rencontré lors de la remise des clés une jeune femme avec deux enfants en bas âge. Je lui ai demandé combien elle payait de loyer et celle-ci m'a répondu 40 euros. Je lui ai dit que ça nous coûtait 700 euros. Elle m'a regardé avec des yeux écarquillés et je lui ai expliqué que le département a aidé, la Fondation Abbé Pierre, l'Etat et la CAF (etc.) aussi. Notre dimension citoyenne, c'est aussi ce travail de pédagogie sur la proximité. **C'est ce qui fait notre force et notre rôle de cohésion républicaine. On effectue un travail de proximité, de terrain et SOLIHA a un rôle politique à jouer si l'on veut reconquérir les territoires perdus de la république.**

Thierry Fouquet

Pierre Dubois nous parlait tout à l'heure de la nécessaire agilité des associations. Cette capacité à mutualiser vos savoir-faire fait déjà un peu partie de vos gènes. Il s'agit aujourd'hui d'une de vos forces à mettre en avant ?

José Gulino

Dans notre région, nous travaillons sur des formes de mutualisation entre les SOLIHA, ce qui va peut-être nous amener à revoir la gouvernance des structures à court, moyen et long terme. Nous allons par exemple mutualiser un poste de directeur de deux structures SOLIHA puisqu'on s'aperçoit qu'on peut le faire et qu'il faut aller vers des regroupements. Nous devons garder la proximité de terrain mais il faut également s'adapter à ce monde où tout va vite, sinon cela se fera sans nous. Nous souhaitons réussir cette adaptation, mais encore faut-il que le monde politique intègre nos préoccupations.



DISCOURS DE CLÔTURE

EN PRÉSENCE DE :

- Christophe Robert, *Délégué général de la Fondation Abbé Pierre*
- Xavier de Lannoy, *Président de la Fédération SOLIHA*

Thierry Fouquet

Christophe Robert, un mot pour conclure sur l'utilité sociale de SOLIHA ?

Christophe Robert

Il me semble que parmi les éléments forts, il y a cette notion de réactivité, de proximité face aux nouveaux besoins sociaux et territoriaux. On pourrait décliner énormément de choses autour de cette notion : capacité d'adaptation, évolutivité face aux nouveaux besoins sociaux et territoriaux. Le monde change vite et les situations des personnes évoluent plus rapidement que ce qu'on a connu depuis 100 ans. Il est clair, par notre expérience à la Fondation Abbé Pierre, que la capacité d'intervention des politiques publiques face à ces nouvelles données est beaucoup trop longue, entre le temps de la prise de conscience de l'évolution d'un certain nombre de réalités sociales et territoriales, et le temps de l'action, lui-même chahuté par les alternances politiques. On pourrait dire la même chose à l'échelle d'un Département, d'une Métropole ou d'une Commune.

Cette question de proximité, pour apprécier rapidement la réalité de ce que vivent les gens et adapter ses réponses en temps plus ou moins réel, c'est quelque chose de fondamental, d'identitaire. Les élus le savent d'ailleurs et font souvent appel au secteur associatif quand ça ne va plus. Il me semble que la question de l'utilité sociale pourrait trouver des éléments de trame dans cette réalité-là. C'est une force que les institutions établies n'ont pas, par définition, et le Mouvement associatif peut travailler autour de ça. Cela m'amène à penser la politique publique différemment de ce qu'elle est ou pourrait être.

Je me remémore la politique du logement des personnes défavorisées de Louis Besson, et d'éminentes personnalités du Mouvement SOLIHA étaient là avec lui. M. Besson disait que pour s'occuper de la politique du logement défavorisé, il allait voir et demander aux associations qui voyaient les gens, savaient ce qui leur faisait défaut, ce qui marchait et qu'il faudrait déployer ou démultiplier. M. Besson disait également qu'il fallait construire la politique : la loi d'abord et ensuite les outils pour répondre aux réalités des problèmes. Cela paraît être du bon sens mais ce n'est pas ce que l'on voit tous les jours. Il est extrêmement important de toujours, ramener les décisions politiques aux bénéficiaires et au bon sens.

Cela m'amène à décliner un certain nombre de points évoqués cet après-midi sur l'utilité sociale de SOLIHA, comme d'autres. Nous sommes convaincus que la question de l'accès direct au logement est fondamentale, pas seulement pour le public confronté à des difficultés psychiques mais pour chacun des citoyens en difficulté d'accès au logement. C'est un acte fondateur d'une autre politique sociale du logement. On le sait parce que cela fonctionne dans d'autres pays européens et que d'autres exemples locaux en France le montrent, pour des publics très diversifiés. Il faut dire que le logement n'est pas la récompense de quelque chose ou l'issue d'un parcours chaotique et du franchissement de plusieurs étapes. Le logement peut-être en lui-même le levier fondateur de la redynamisation et de la réinsertion de la personne. C'est un point structurant, sur lequel nous avons d'ailleurs beaucoup insisté lors de notre rencontre avec le Ministre.²

On pourrait suggérer que cette nouvelle politique soit construite comme la loi Louis Besson de 1990, autour des besoins de ceux qui sont en proximité sociale et territoriale sur cette question du mal logement.

Si on décline cet acte fondateur, ce changement de posture, il va également falloir produire du logement à loyer accessible en nombre plus important. **SOLIHA va devoir démontrer encore plus l'utilité sociale de la Maîtrise d'ouvrage d'Insertion (MOI)** pour que plus de logements d'insertion soient produits. Cela n'a pas été satisfaisant durant le précédent quinquennat et nous n'avons pas réussi à nous faire entendre. **Il va aussi falloir montrer que la lutte contre la précarité énergétique change tout pour les gens.** Il faudra faire du logement vraiment économe en charges comme nous l'avons fait avec notre programme « Toits d'abord », qui vise à montrer qu'on fait économiser près de 900 euros par an et par unité de consommation avec du logement très social de bonne qualité et énergétique. Lorsqu'on n'a pas de moyens, 900 euros par ans par unités de consommations, c'est beaucoup !

² Rencontre du 6 Juin 2017 entre les associations intervenant dans le champ du logement d'abord et le ministre de la cohésion des territoires.



L'utilité sociale de SOLIHA c'est aussi l'enjeu de la mobilisation du parc privé qui croise la question de la lutte contre la ségrégation territoriale, l'amélioration de la qualité des logements, l'accessibilité financière des logements et celle de la capacité d'agir vite parce que ce parc est déjà là, potentiellement disponible.

Il va falloir aller plus loin pour rentrer dans le détail de cette utilité sociale et la valoriser. Sur la gestion locative sociale, **il faut sensibiliser les propriétaires et les financeurs sur l'importance de la mobilisation du parc**. Si vous n'allez pas au-devant des propriétaires, nous n'aurons pas plus de logements privés à vocation sociale à mettre à disposition des personnes défavorisées.

Il va falloir aussi rendre cette utilité sociale plus visible au niveau des métropoles, des départements, des régions et de l'Etat. Pour aborder la question des moyens et celle de la qualité de ce que l'on fait. Il va falloir batailler sur l'utilité sociale d'avoir un bail de droit commun par rapport à une alternative à l'hébergement comme « Solibail ». Il va falloir rentrer dans le détail des éléments qui nous permettent de montrer l'utilité sociale de la prévention des expulsions locatives, maintenir dans le bail avec l'intervention d'une association plutôt que d'expulser, c'est efficace !

Ne pas rester dans le domaine du logement est fondamental. Il faut intégrer toutes les dimensions : l'habitat, la scolarisation la santé, etc. il faut aussi travailler sur les coûts même si ce n'est pas le seul argument. Nous ne devons pas uniquement donner des arguments économiques, même s'il ne faut pas s'en priver. **Il y a un travail de communication auprès des décideurs et j'entends que vous avez réussi à le faire.**

Sur la question des enjeux financiers, il faut repartir de tout ce que recouvre la notion de logement. Nous devons discuter avec les collectivités locales et l'Etat sur les moyens nécessaires dans les années à venir pour atteindre cet objectif. Si on nous ampute de 10 milliards d'euros à cause de la taxe d'habitation, on risque de ne plus pouvoir faire grand-chose que ce soit au niveau des collectivités ou de l'Etat. Il va falloir y réfléchir sérieusement. Cela a été dit au ministre et il va falloir bien évaluer cette mesure destinée au pouvoir d'achat des classes moyennes et savoir si on aura toujours la capacité d'exercer notre objectif de solidarité.

Je voulais conclure sur la question des valeurs, de la citoyenneté, et, peut-être du militantisme qui nous permet d'entrer dans ce rapport de force politique ensemble. Nous nous sommes rencontrés il y a peu avec le Président, le Vice-Président et le Directeur général de SOLIHA à la Fondation Abbé Pierre et nous nous sommes dits qu'il fallait être plus puissants pour faire voir ce que nous faisons. Parler de tout ce qui ne va pas autant que de tout ce qui va bien.

C'est impressionnant à quel point montrer ce que vivent les gens peut changer le regard des politiques et les orientations économiques et politiques qui sont prises. Ceux qui veulent faire autrement la politique depuis 20 ans, 50 ans, l'ont bien compris et nous renvoient l'idéologie, une autre vision de la société et une autre vision de l'efficacité, de l'efficience, de l'utilité économique et de l'utilité sociale. Nous n'avons qu'à nous dire qu'il faut être aussi puissants que ça dans la durée, pour changer les représentations et faire que nous n'ayons pas à batailler mois après mois, année après année, décennie après décennie pour remettre au cœur de l'action publique les plus fragiles d'entre nous. Car c'est le premier rôle de l'Etat et de la collectivité. Il y a une réflexion collective autour de ce rapport de force constructif à mener ensemble.

Thierry Fouquet

Afin de clôturer cette rencontre, un mot du Président de la Fédération Xavier de Lannoy.

Xavier de Lannoy, Président de la Fédération SOLIHA

Je voudrais tout d'abord remercier les participants de la table ronde pour le contenu extrêmement dense, riche et humain qui a été explicité. Merci à Thierry Fouquet pour l'animation de cette table ronde et à Christophe Robert pour avoir tracé des perspectives communes que nous pouvons porter, dans un moment important de transition des politiques publiques, pour faire entendre nos propositions. Il faut que nous nous emparions de cette opportunité pour être une force de propositions. Je remercie enfin les participants ici même, car je crois que vous êtes pour demain, les porteurs de ce que nous avons partagé maintenant.

Je souhaitais souligner quelques points. Le logement ce n'est pas seulement des m2, un chauffage ou une isolation plus ou moins performante. Cela va bien au-delà. C'est le quartier où le logement est situé, les services, les commerces, les transports, le lien social, la possibilité d'avoir un emploi, les liens de voisinage. C'est pourquoi **nous préférons parler d'habitat plutôt que de logement.**



La solution à apporter aux ménages qui peinent à trouver un logement ou cherchent à se maintenir dans leur logement doit intégrer cette problématique. Michel Bonetti nous l'a rappelé en parlant de l'importance du « bac à sable à côté du logement ». Il me semble qu'il est important d'avoir en tête toutes ces dimensions et de les intégrer dans la façon dont nous travaillons.

Pour apporter une bonne réponse à un habitant, il faut mettre la personne au cœur du projet.

Mettre l'habitant au centre des projets que nous portons, est un élément de notre histoire. Il faut donc porter attention à sa situation globale, ses ressources, ses enfants. En deux mots, être attentif à ses besoins qui vont bien au-delà du logement et, comme nous y incitait Michel Bonetti, valoriser et faire connaître tout ce que nous faisons dans la déclinaison de la réponse habitat, au-delà du seul logement.

Cette culture d'entreprise, qui met l'humain au centre de notre action, reflète également notre organisation. C'est un appel à faire reconnaître le rôle désintéressé des associations que nous sommes, ancrées dans la durée, sur les territoires. Cette mission ne peut être exercée que si nous sommes reconnus comme des organismes qu'on peut appeler « tiers de confiance » auprès des plus fragiles, pour construire avec eux un projet habitat. C'est en cela que nous parlons de l'utilité sociale de notre Mouvement. Elle est ce que nous faisons et ce que nous sommes. Cette utilité sociale, il faut la porter en termes de projets. Nous contribuons à une diminution de coûts sociétaux sur la santé, l'emploi, l'éducation, etc. **Notre Mouvement est à ce titre convaincu que tout investissement public dans l'habitat au service des personnes fragilisées, est à terme créateur de richesse pour la collectivité toute entière.** Il faut marteler cette réalité car c'est à partir de cela que le logement deviendra une préoccupation centrale.

En termes juridiques, Catherine Calmet nous l'a rappelé, le jugement de la cour administrative d'appel de Lyon a acté notre existence comme service social d'intérêt général et rappelé la façon dont les agréments reconnaissent notre utilité sociale. Cela nous confère des droits que nous entendons voir respectés, car c'est là aussi la reconnaissance effective de notre particularité en tant qu'association qui est en jeu.

Pour conclure, ce que nous avons entendu ce matin et cet après-midi vient conforter pour moi **trois axes de travail pour notre Mouvement SOLIHA.**

Le **premier domaine** où l'utilité sociale a toute sa raison d'être, c'est **la lutte contre la précarité énergétique**. Nous le voyons bien auprès des populations auxquelles nous nous adressons et qui subissent une double peine : d'une part, celle d'habiter une passoire énergétique et d'autre part celle d'avoir un revenu si faible que les travaux pour avoir un logement décent sont extrêmement difficiles à réaliser. Il y a une utilité évidente de ces actions qui dépassent d'ailleurs la personne et l'habitat en s'inscrivant dans un enjeu planétaire, le climat. Notre fierté est d'être en première ligne sur la suppression des passoires énergétiques qui concernent les plus défavorisés d'entre nous tout en participant également au leadership pris par Paris dans la lutte contre le changement climatique.

Deuxième axe, nous devons **renforcer notre gouvernance associative, notre capacité à rassembler autour de notre projet de nouvelles personnes désirant s'impliquer au sein de nos associations.**

Et la table ronde de cet après-midi y contribuera. Pierre Dubois parlait de l'agilité de notre gouvernance associative, Christophe Robert parlait du militantisme nécessaire. Qui d'autre que nous peut porter, investir et interpeller sur ces réalités de la société française ? Nous avons plus de 3000 administrateurs sur l'ensemble du territoire. C'est une force et je vous appelle à porter, chacun sur votre territoire, ce que nous avons à dire sur la place du logement et la situation des personnes défavorisées.

Dernière orientation, celle d'**enrichir nos alliances et partenariats**. Christophe Robert a évoqué cette rencontre entre le Ministre du logement et le Collectif des associations unies. Participant à ce collectif, nous avons une parole commune, portée par les acteurs qui sont le dernier filet de la solidarité dans notre pays et une véritable unité de vue pour interpeller le Ministre sur les thèmes évoqués par Christophe Robert. Il faut continuer cette action collective pour demander qu'il y ait des inflexions fortes dans le domaine de la politique du logement. Parmi les partenaires, je pense notamment aux acteurs du logement d'insertion (UNAFO, FAPIL et SOLIHA) avec qui nous défendons le logement accompagné d'insertion, la Fondation Abbé Pierre et la SOLIFAP, qui nous soutiennent dans les actions concrètes que nous menons sur le territoire.

Je reviendrai pour conclure sur les deux termes que Christophe Robert a évoqué : « proximité » et « réactivité » face aux nouveaux besoins sociaux. Ce sont deux axes qui nous permettront de développer notre projet sur les territoires. Proximité : nous sommes des associations ancrées sur le territoire, proches des besoins. Réactivité : il nous appartient également d'être réactifs et j'ai confiance que vous le serez encore plus demain.



PLUS D'INFORMATION
www.soliha.fr



Guadeloupe



Martinique



Guyane



Mayotte



Nouvelle Calédonie



Réunion

0 812 13 14 15

**Service 0,05 € / min
+ prix appel**

Novembre 2017 |  agence-soliha.fr